

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN****Séance du 27 Octobre 2020**

L'an deux mille vingt et le Mardi vingt sept octobre à dix-huit heures quinze le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque Ernest J. PEPIN, en raison du contexte, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

**Présents :**

M. Jocelyn SAPOTILLE Maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH  
M. Bruno FELICIANNE ; Mme Christiane TREIL ALBON ; M Lucier  
BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue  
MOULIN ; adjoints au maire.

M. Jean-Louis SAINILY ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Christiar  
CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M Didier MARICEL ; Mme Jacqueline  
BELFORT ; M Saturnin FRANCILLONE ; Mme Sonia MERCADIER ; M  
Richard PROMENEUR ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. Arthur MARICEL  
Mme Anny GENIPA ; M. Pierre ALBINA ; Mme Patricia VINGADASSALON ;  
Conseillers Municipaux.

**Représentés :**

Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET par M. Jean-Louis SAINILY  
Mme Francelise YEPONDE par Mme Christiane TREIL ALBON  
Mme Karine GATIBELZA par Mme Gladys BURAT

**Absents :** Yvon COMBES ; M. José TORIBIO ; Mme MAGALATCHOUMY  
Sarah ; M. Florent TREIL ; Mme Nicole RABOLION ; Mme Reinette  
JULIARD ; M. Léon MACAQUI ; M. José KANDASSAMY

**DELIBERATION N°2020/10/61****AFFECTATION DU FONDS D'AIDE AUX COMMUNES (FAC) 2020**

Lors de sa réunion du 10 septembre 2020, la commission permanente du Conseil départemental a alloué à la commune de Lamentin, au titre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'exercice 2020, une subvention de 230 000€.

Le maire propose au conseil municipal d'affecter cette somme aux opérations suivantes :

<b>Opérations</b>	<b>Montants</b>
Extension du cimetière du bourg	190 734,19€
Réhabilitation des vestiaires du stade Germain Barbier	39 265, 81€

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

Considérant la nécessité d'affecter cette subvention à des opérations précises pour pouvoir y prétendre,

Considérant l'opportunité que représente cette subvention pour l'aboutissement des projets d'investissement de la commune

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : D'affecter le Fonds d'Aide aux Communes 2020 aux opérations suivantes :

<b>Opérations</b>	<b>Montants</b>
Extension du cimetière du bourg	190 734,19€
Réhabilitation des vestiaires du stade Germain Barbier	39 265, 81€

**ARTICLE 2** : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

**Le Maire,**

**Jocelyn SAPOTILLE**

